

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 14 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le quatorze du mois d'Avril

Membres en exercice :	29
Membres présents :	22
Procurations :	6
VOTES :	21
POUR :	21
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	07/04/2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. RODRIGUEZ C. GALANTINI V. JOURDAN E. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. FERAUD S.

PROCURATIONS :

M. Michel BRUNET	à	M. Daniel SPAGNOU
Mme Sylvia ODDOU	à	Mme Léa PAYAN
M. Anthony MUNS	à	M. Nicolas LAUGIER
M. Hugo PICHON	à	M. Bernard CODOUL
M. Sylvain JAFFRE	à	Mme Stéphanie FERAUD
Mme Stéphanie SEBANI	à	M. Jean-Louis CLEMENT

ABSENT EXCUSÉ : DERDICHE C.

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2023-05-10-SF

MM. Daniel SPAGNOU, Jean-Pierre BOY, Nicolas LAUGIER, Jean-Pierre TEMPLIER et Mme Christiane GHERBI membres de cette association ne prennent pas part au vote

OBJET : AVANCE SUR SUBVENTION NORMALE 2023 - FOIRE EXPOSITION - N° 98

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande d'avance sur subvention normale 2023 de 4.000 € de l'Association FOIRE EXPOSITION pour permettre le paiement des charges sociales en attente du vote et du versement de la subvention au mois de mai.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï cet exposé, après en avoir délibéré,
à l'unanimité par 21 voix POUR

DECIDE de verser une avance de 4.000 € sur la subvention normale 2023 à l'Association FOIRE EXPOSITION.

DIT que la dépense sera prévue à l'article 65748 du Budget Primitif 2023

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU